



DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNEVILLOIS

Séance du 21 décembre

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice :	30
Présents :	21
Absents :	9
Procuration :	5
Nombre de suffrages exprimés :	26
Pour :	26
Contre :	
Abstentions :	

L'an 2016, le 21 décembre, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de Lunéville, sous la présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

Étaient présents : M. ACREMENT René, M. AUBERT Jean-Christophe, M. BERTRAND Hervé, M. BILLIOTTE Daniel, Mme COLAS Claudine, M. COLIN Philippe, M. DEWAELE Jacques, M. DUJARDIN Bruno, Mme FALQUE Rose-Marie, M. GELLENONCOURT Laurent, M. GENAY François, Mme GEORGES Marie-Jo, M. GOGLIONE Jean-Marie, M. JAQUAT Jean-Pierre, Mme JACQUOT Dominique, M. MAILLIOT Frédéric, M. MARCHAL Michel, M. MERCIER Thierry, M. MULLER Bernard, M. SERVANT Guy, Mme VILLAUME Damienne

Étaient excusés avec pouvoir : M. de GOUVION SAINT CYR Laurent donne pouvoir à Mme COLAS Claudine, M. LAMBLIN Jacques donne pouvoir à M. BERTRAND Hervé, M. PISTER Jacques donne pouvoir à M. DEWAELE Jacques, M. HAINZELIN Francis donne pouvoir à M. DUJARDIN Bruno, Mme VAUDEVILLE Sabrina donne pouvoir à VILLAUME Damienne,

Étaient excusés ou remplacés : M. ARNOULD Philippe remplacé par M. GOGLIONE J.Marie, M. BAUDOIN Jacques M. BIENTZ Guy, M. GEX Christian, M. JAMBOIS Guy, M. SONREL Christophe remplacé par M. BILLIOTTE Daniel, M. BOUCAUD Christian remplacé par M. JACQUAT J.Pierre, M. ZABEL Bernard remplacé par VILLAUME Damienne, M. MARTIN J.Paul remplacé par M. MAILLIOT Frédéric.

Voix consultative : Mme LEHE Sophie, M RICHARD Claude

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme COLAS Claudine



2016-050

Décision Modificative N°2 du Budget Transport 2016

Date de convocation
15/12/2016

DATE D'AFFICHAGE
03 JAN. 2017

Monsieur le Président expose la Décision Modificative budgétaire n°2 du budget transport 2016.

Afin d'équilibrer la section d'exploitation de fonctionnement du budget annexe transport 2016, il est utile de procéder aux réajustements des dépenses par rapport aux produits supplémentaires (tickets de bus et autres)

Le Président propose au Comité de pôle d'adopter la décision modificative de la façon suivante :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

03 JAN. 2017

FUNCTIONNEMENT

et publication du :
03 JAN. 2017

Dépenses		Recettes	
Article(Chap.) - Opération	Montant	Article(Chap.) - Opération	Montant
611 (011) : Sous-traitance générale	10 081.15	7472 (74) Régions	4 537.48

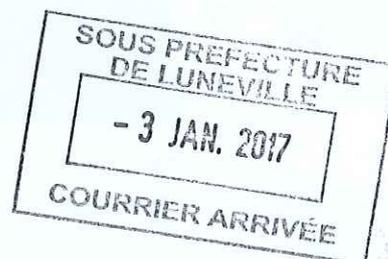
6236 catalogues et imprimés	(011) :	-1 910.00	758 (75) : Produits divers de gestion courante	3 633.67
-----------------------------	---------	-----------	--	----------

Total Dépenses	8 171.15	Total Recettes	8 171.15
-----------------------	-----------------	-----------------------	-----------------

Après avis favorable du Bureau du Pôle, le Comité du Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ADOPTE la Décision Modificative n°2 du budget transport 2016.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
 Ont signé au registre les membres présents.
 Pour extrait certifié conforme.
 Fait à Lunéville
 Le Président,



SOUS PREF. 8 10

SOUS PREF. 8 10

SOUS PREF. 8 10